

L'École d'Apprentissage Maritime de Fécamp.

Numéro d'inventaire : 1978.04076

Type de document : article

Date de création : 1975

Description : Feuille de papier glacé extraite d'une revue; 3 photos n&b.

Mesures : hauteur : 298 mm ; largeur : 208 mm

Notes : Mention ms: "Document extrait de "Liaison", Revue de l'Association pour la Gérance des Ecoles d'apprentissage maritime, n°98. n°298 1975." Présentation de l'Ecole d'apprentissage Maritime de Fécamp, crée en 1961 et des métiers auxquels elle prépare.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Scènes scolaires dans les lycées et collèges de garçons

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Fécamp

Nom du département : Seine-Maritime

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill.

Lieux : Seine-Maritime, Fécamp

L'Ecole d'Apprentissage Maritime de FECAMP

extr. de *LIANSON*
Revue de l'Association pour la
Gérance des Ecoles d'apprentissage
maritime - N°98. - 1975

AVANT D'ÊTRE CAPITAINE

L'Ecole d'Apprentissage Maritime de FECAMP — créée en 1961 — prépare des jeunes gens, entre 15 et 17 ans, aux métiers de la pêche. Cette formation de base qui s'étend sur une année scolaire comporte, outre l'enseignement général, des cours spécifiques alliant la théorie à la pratique : navire et sécurité, navigation, technique de pêche, ramendage, matelotage, exercices d'embarcation, travaux d'atelier-fer, réglementation maritime...

L'enseignement est dispensé par des professionnels d'expérience, pour la plupart anciens marins du commerce ou de la pêche, qui transmettent à leurs cadets, les connaissances nécessaires à leur futur métier.

Les meilleurs de ces mousses pourront eux-mêmes, dès la saison prochaine, aspirer à gravir les échelons de la hiérarchie lorsqu'ils auront, à leur tour, acquis la maturité maritime :

- . au pont : capacitaire, lieutenant de pêche, capitaine de pêche
- . à la machine : après une deuxième année à l'E.A.M. d'AUDIERNE : certificat d'aide-mécanicien ou électricien, puis une troisième année à l'E.A.M. de NANTES aboutira à l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle maritime (C.A.P.M.) d'électricien ou de mécanicien de bord.



Photo Club Cherbourg

Motoristes à la pêche

L'E.A.M. de FECAMP prépare également, en un cours de 12 semaines, le certificat de motoriste à la pêche permettant l'accès à la carrière d'officier-mécanicien à la pêche (condition requise : 18 mois d'embarquement préalable).

Cuisiniers d'équipage

On se soucie aussi à l'école de FECAMP du bon moral des équipages en préparant en une session de 18 semaines, le certificat d'aptitude aux fonctions de cuisinier d'équipage (condition requise : 36 mois d'embarquement en qualité d'A.D.S.G.).

Une formation similaire pourrait bientôt concerner les cuisiniers des navires de pêche. Cette perspective est présentement à l'étude.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à M. le Directeur de l'E.A.M. de FECAMP, 254, avenue Jean-Lorrain, 76400 FECAMP.



M. DUBOC, ex-capitaine de la « Belle Normandie », enseigne aux apprentis le ramendage de filets...

...qui seront à bord des chalutiers, leur outil de travail



